**Cas TD n° 4**

**La société SUROSANTAL a deux activités orientées toutes deux « développement durable » : négoce de produits agricoles bio, et fabrication de tables basses en bois recyclés.**

1. **Activité de négoce de produits agricoles**

En tant que contrôleur de gestion, vous relevez pour 2017 les informations prévisionnelles de base suivantes : charges fixes pour 1.920 ke ; marge sur coûts variables d’achat : 40 % ; charges variables de distribution, 20 %. Une meilleure utilisation des machines de conditionnement devrait entrainer une diminution des charges fixes de 288 ke pour 2018. Pour 2017, le DG estime qu’en majorant le montant des charges variables (CV) de distribution de 10%, il serait possible de réaliser un bénéfice de 1.392 ke.

En examinant la structure de l’activité, vous constatez qu’une augmentation massive des ventes est possible en 2018. Cependant, elle entraînerait une hausse des charges fixes (embauches de commerciaux, prix de location de bureaux plus grands…), à savoir :



**Questions :**

1. **Déterminer le seuil de rentabilité prévisionnel de 2017, en présentant une solution graphique et une solution arithmétique**
2. **Déterminer le seuil de rentabilité pour 2018, en précisant son pourcentage de baisse par rapport à l’an passé**
3. **Déterminer le chiffre d’affaires 2017 correspondant au bénéfice estimé du DG.**
4. **Pour 2018, procédez aux calculs prévisionnels suivants :**
	1. **Résultats obtenus prévisionnels pour les CA de 12 et 16 M ;**
	2. **Points morts et/ou SR correspondants ;**
	3. **Quelles sont les nouvelles valeurs de la marge sur coûts d’achat permettant d’obtenir un résultat nul lorsque les ventes atteignent 12 et 16 M ?**
	4. **Quelle est la valeur de la MCV d’achat permettant de dégager un résultat positif, quel que soit le palier de frais fixes envisagé ?**
	5. **En retenant l’hypothèse d’une MCV d’achat de 42 % et des CV de distribution inchangées, rechercher les montants des ventes pour lesquels l’activité ne dégagerait pas de bénéfices.**
5. **Activité industrielle : tables basses**

Les pieds « x » et les dessus de table « y » sont fabriquées à partir de bois composite. Il n’y a aucun encours initial et de fin de période. Les tables fabriquées sont directement livrées aux distributeurs spécialisées : il n’y a donc pas non plus de stocks de produits finis. Vous relevez les renseignements suivants concernant l’activité du mois de juin 2017 :



Les frais d’atelier sont de 548.000 euros, dont 320.000 euros de frais fixes répartis entre les coûts de production de X et de Y, proportionnellement au coût de la MOD affectée à chaque article.

**Questions**

1. Pour chacun des deux produits, calculer :
	1. le coût de revient unitaire
	2. le résultat analytique mensuel.
2. Calculer la MCV et le % de cette marge.
3. Déterminer le SR du mois (au millier d’euros supérieur). Exprimer le SR en articles à produire et à vendre.
4. Suite aux résultats trouvés précédemment, déterminer un nouveau prix de vente pour X de telle sorte que la profitabilité soit la même pour les deux articles, toutes les données du texte restant inchangées.
5. L’acquisition de nouvelles parts de marchés entraînant une augmentation de la production, soit une hausse des CF de 12.500 euros mensuels, calculer la nouvelle production de X et Y à réaliser pour obtenir un résultat mensuel de 385.000 euros (les autres données de l’énoncé restant inchangées). Présenter une solution arithmétique et une solution graphique.